

FINANCEMENT - TRANSFORMATION DE L'OFFRE

Note aux financeurs : ingénierie, amorçage et pérennisation

Pourquoi une innovation organisationnelle a besoin de moyens avant même que son fonctionnement nominal soit stabilisé, et comment distinguer ingénierie, expérimentation et financement durable.

Financer la fonction de soutien, ce n'est pas financer la confiance. C'est financer les conditions professionnelles et organisationnelles qui permettent à des relations choisies d'émerger, de tenir et de se renouveler.

1. Pourquoi financer l'amorçage ?

Une innovation organisationnelle peut être juridiquement recevable mais rester inutilisable tant qu'aucun opérateur n'a eu les moyens de la concevoir, de la chiffrer, de former ses équipes, d'organiser ses coopérations et de la tester. L'ingénierie réduit ce « coût d'entrée ».

2. Deux financements à distinguer

Ingénierie / amorçage	Fonctionnement durable
diagnostic, conception, partenariats, outils, formation, protocole, évaluation initiale.	veille, appuis activables, renouvellement, soutien des personnes, transitions, reconstitution du cercle.

3. Pourquoi le moment est favorable

La CNSA mobilise en 2026 une enveloppe d'ingénierie pour appuyer la transformation de l'offre handicap et les coopérations territoriales. Le ministère a par ailleurs fixé une trajectoire vers des offres de services coordonnés. Ces dispositifs ne financent pas automatiquement le présent projet mais montrent qu'une ingénierie de transformation de l'offre constitue aujourd'hui un objet reconnu de politique publique.

4. Ce qu'un financeur peut demander en contrepartie

- un périmètre d'expérimentation clair ;
- un opérateur ou consortium identifié ;
- des personnes concernées associées ;
- un budget séparant ingénierie et fonctionnement ;
- des critères de résultat humains et institutionnels ;
- une évaluation externe ;
- un scénario de pérennisation ou d'arrêt ;
- une documentation réutilisable par d'autres territoires.

5. Financeurs à instruire selon le projet

ARS et crédits médico-sociaux, départements, CNSA et appels à projets, fonds d'innovation ou d'ingénierie, organismes de protection sociale, CAF/MSA selon les publics et actions concernées, fondations et mécénat pour certaines phases, conférences des financeurs pour des dimensions liées au vieillissement, ainsi que des cofinancements territoriaux. Chacune de ces pistes exige une vérification de son règlement et de son éligibilité.

6. Proposition de commande

Financer une expérimentation visant à concevoir, mettre en oeuvre et évaluer une fonction de soutien durable au cercle de personnes de confiance, attachée à la personne, transversale aux changements de lieux et services, et destinée à renforcer les conditions effectives de son autodétermination.